



AFFAIRE CAZALS : l'IA revient sur sa décision

Communiqué de presse CNT Éducation 34, Sud Éducation 34

Montpellier, le 21 décembre 2008

L'Inspection Académique de l'Hérault vient d'annoncer, ce samedi 20 décembre au matin, qu'elle rétablissait les sanctions prises à l'encontre de Bastien Cazals (ouverture d'une procédure disciplinaire, retrait minimum de 8 jours de salaire). Ce revirement intervient le lendemain de l'annonce hier vendredi 19 du retrait des sanctions. Bastien Cazals a affirmé s'inscrire dans la démarche collective de désobéissance concrétisée par le dépôt mercredi 17 de 384 lettres individuelles d'enseignant-es à l'IA, affirmant entre autres leur refus de faire l'aide personnalisée.

Bastien Cazals, comme d'autres enseignant-es désobéissant-es, a simplement accepté d'accueillir tous les élèves sur le temps de l'aide personnalisée, mais refuse de l'appliquer comme les textes le préconisent. Selon ces textes, les 2 heures hebdomadaires doivent être affectées au seul traitement de la difficulté scolaire, dans le cadre d'un petit groupe d'élèves choisi-es par l'enseignant-e.

L'intersyndicale (CNT Éducation, SNE, SNUDI-FO, Snuipp-FSU, Sud Éducation) avait posé mercredi 17 décembre un ultimatum à l'inspecteur d'académie, exigeant le retrait de toutes les sanctions infligées aux enseignant-es en lutte (B. Cazals, S. Ferrié, I. Huchard) au plus tard le mardi 6 janvier. Cet ultimatum est donc toujours d'actualité et un mot d'ordre de grève sera lancé mardi 13 janvier si l'Inspecteur d'Académie ne répond pas positivement à nos exigences, y compris pour les 2 directrices refusant de renseigner la base-élèves.

Un préalable au préavis de grève a été déposé depuis le jeudi 18 décembre.

384 enseignant-es seront en désobéissance dès le 5 janvier. La seule porte de sortie possible à ce conflit est le retrait des mesures Darcos (aide personnalisée, suppression des postes d'enseignant-es, disparition programmée des RASED, nouveaux programmes 2008, etc.).

Nos organisations syndicales appellent donc à la mobilisation massive pour la rentrée et rappellent qu'un nouveau dépôt de lettres de désobéissance est d'ores et déjà programmé.

Une Assemblée générale des personnels est prévue le mercredi 07 janvier à 9h30.

Contact presse :

Pour le syndicat CNT Éducation 34 : 06.78.88.82.37 (Benoît)

Pour le syndicat SUD Éducation 34 : 06.18.49.77.37 (Monique)